



Santé. Contre les papillomavirus

La vaccination commence dans les collèges

DEPUIS lundi, les collèges expérimentent la vaccination en milieu scolaire contre les infections à papillomavirus humains (HPV), responsables de 6 400 nouveaux cas de cancers chaque année.

Une deuxième dose en ville après six mois

Après une première phase d'informations aux familles au mois de septembre, les injections doivent commencer en octobre. Une première dose est injectée aux volontaires, filles comme aux garçons en classe de cinquième. La vaccination est soumise à l'autorisation préalable écrite des parents. « Les professionnels de santé des centres de vaccination du CHU de Caen et de la fondation hospitalière de la Miséricorde se déplacent dans les collèges », indique l'ARS.

« Un rattrapage des autres vaccins si besoin, une prescription et un rappel à six mois pour effectuer la deuxième dose en ville par un médecin, un infirmier, un pharmacien ou une sage-femme », leur sera aussi proposé.

Les quatrièmes peuvent aussi se faire injecter la deuxième dose au collège. Les sixièmes et leurs familles sont quant à eux sensibilisés et informés des risques d'infection et des bénéfices du vaccin, recommandé depuis 2007 chez les filles de 11 à 14 ans et depuis janvier 2021 chez les garçons.

Cette campagne nationale amplifie le dispositif déjà en place depuis 2019 en Normandie. Elle est pilotée par l'Agence régionale de santé et l'académie. Elle vise à toucher le plus de jeunes notamment, comme le note l'ARS, « les plus éloignés du système de santé ». Et ainsi améliorer la couverture vaccinale qui, selon Santé publique France, était en 2022 de 58,7 % pour une dose chez les filles de 15 ans en Normandie et de 16,9 % chez les garçons.